

Cgt-Educ' Action
La Lettre du Sden-Cgt
Merci de faire circuler ou d'afficher

2007/2008/049 30 janvier 2008

Sden-Cgt
4 Place St François 06300 Nice

Tél: 06/63/57/64/72

Syndicat Départemental de l'Education Nationale -CGT

Site internet du Sden-Cgt: <http://sden1d06.free.fr/>

Adresse mail du Sden-Cgt: sden1d06@free.fr

Pour recevoir la lettre internet de la Cgt Educ'Action

Pour adhérer en ligne: <http://sden1d06.free.fr/Formulai/Adh.html>



Circulaires arrivées dans les écoles. Pan sur le bec!...

Attention Circulaire sur les positions administratives.

Dans la lettre précédente un problème de lien faisait qu'on n'avait pas accès à la fiche. C'est réparé ci dessous... D'autre part ces documents sont bien sûr téléchargeables sur le site de l'I.A. Attention il n'y a pas les demandes de temps partiels. Cela fera l'objet d'une autre circulaire.

La circulaire sur les positions administratives vient de paraître (dispos, reprises à temps plein, CPN...). Date limite de renvoi de la fiche 25 février. Attention la reconduction de votre situation actuelle n'est pas automatique, il convient de remplir la fiche y compris si vous demandez le maintien de votre situation actuelle.

- Pour télécharger la circulaire
- Pour télécharger la fiche.

Accès aux corps de personnels de direction du second degré.

Les 2 circulaires et les documents annexes ont été regroupés en un seul fichier.

Service Minimum... Rencontre entre la FCPE, la Cgt Educ' Action et la Coordination Syndicale Départementale des services publics territoriaux - CGT.

Communiqué de presse

FCPE, Cgt Educ' Action, Fédération Cgt des Services PUBLICS

Service minimum, personne n'est dupe !

Le syndicat CGT Educ'action, les parents d'élèves FCPE 06 et la Coordination Syndicale Départementale des services publics territoriaux - CGT ont fait ensemble le même constat :

La mise en place du « service minimum » dans les écoles ne s'est pas traduite par l'engouement ni des mairies, ni des parents d'élèves des Alpes - Maritimes qui n'ont pas été dupes de la tromperie.

Aucun cadre réglementaire n'a été instauré pour permettre l'accueil des enfants tant en matière de **sécurité** qu'en **qualité d'encadrement**.

Les règles élémentaires quotidiennement appliquées dans les écoles ou dans les centres de loisirs sans hébergement, ont été remises en cause par le ministère lui-même (Courrier de l'Inspection Académique de NICE du 16.01.2008).

Le but de ce pseudo « service » était de porter atteinte au droit de grève en mettant en opposition les usagers et les personnels.

Ce n'est pas en supprimant plusieurs milliers de postes qu'on obtiendra le « service maximum pour l'école » que nous souhaitons tous !

Transports en car pour les activités sportives (hors patinoire, piscine, et base nautique) ville de Nice... A nouveau des restrictions...

Les écoles de Nice ont reçu un avis de l'IA pour leur dire qu'en dehors de la patinoire, piscine et base nautique, les transports scolaires pour les autres activités sportives ne seront plus assurés... Ce que la Ville de Nice appelle sans doute le "service minimum".

Demi journées d'informations syndicales du Sden-Cgt Educ' Action:

- Le samedi 2 février à l'école Bon Voyage Mixte 1 à Nice
- Le samedi 1^o mars à Cannes UI-Cgt et à Saint Sauveur sur Tinée.
- Le samedi 8 mars à Nice à l'UD-CGT Nice (attention changement de lieu par rapport à ce qui avait été annoncé)
- Le samedi 15 mars Nice Ouest à l'école Jules Verne à Nice et Nice Nord à l'IUFM.(attention changement de lieu par rapport à ce qui avait été annoncé)
- Le mercredi 12 mars à Nice (UD-Cgt Nice).

Vous pouvez aller indifféremment à l'une ou l'autre de ces réunions. Il vous suffit d'adresser une lettre auprès de votre IEN (voir modèle ci-dessous). Pour les semaines à 4 jours (une grande majorité des écoles du département), une attestation de présence vous sera remise. Avec l'attestation de présence à la 1^o demi-journée qui s'est déroulée au 1^o trimestre, elle vous permettra de bénéficier d'une journée de récupération au 3^o trimestre.

Modèle de lettre individuelle ou collective à adresser à votre IEN une semaine au moins avant la réunion.

"Mme ou M. l'Inspecteur-trice,

les personnels soussignés ont l'honneur de vous informer, conformément aux textes de la fonction publique relatifs au droit syndical et aux circulaires d'application Education Nationale, (décret du 28/5/82), qu'ils participeront à la demi-journée d'information syndicale organisée par le Sden-Cgt le: 2008 à:"

"Ordre du jour":

Semaine à 4 jours, mouvement, enseignement spécialisé, "service minimum"... Projets de Darcos... Et toutes les questions que vous vous êtes toujours posées sans jamais oser les poser...

Comme au 1^o trimestre la Cgt Educ' Action délivrera une attestation qui vous

permettra avec la 1° de "récupérer" ces demi journées le Mercredi 14 mai.

Signez la pétition nationale de la Ligue des Droits de l'Homme soutenue par de nombreuses organisations syndicale et associations.

Nos enfants sont fichés, ne nous en fichons pas...

PETITION NATIONALE A l'initiative de la Ligue des Droits de l'Homme, les organisations soussignées appellent à une mobilisation civique pour demander l'arrêt de l'expérimentation « base élèves » et la remise à plat de l'ensemble des dispositifs informatiques existants contenant des données relatives aux enfants afin que soient assurées les garanties nécessaires notamment aux parents et aux enseignants en termes de protection des libertés publiques.

Premiers signataires: CEMEA, CGT, Confédération syndicale des familles (CSF), FERCCGT, FSU, Ligue de l'enseignement, Ligue des droits de l'Homme, SNES, SNUipp, Sud Education, Sundep-Solidaires, Union Syndicale Solidaires, UNSEN CGT

[Pour lire et signer la pétition en ligne.](#)

Rappel: Important NBI et Clis. Vous êtes non spécialisé-e et exercez ou avez exercé en Clis durant ces 4 dernières années ceci vous concerne...

Un arrêt du Tribunal Administratif de Clermont Ferrand vient de donner raison à une collègue qui avait déposé un recours pour toucher la Nouvelle Bonification Indiciaire attachée à cette fonction (27pts indiciaires) alors qu'elle n'était pas elle même spécialisée. Vous êtes dans cette situation (en poste ou ayant exercé en Clis durant les 4 dernières années -au delà il y a prescription- il convient de déposer un recours auprès de l'I.A. puis en cas de réponse négative de sa part ou de non réponse dans un délais de 2 mois, de saisir le Tribunal Administratif. Envoyez nous un mail à sden1d06@free.fr, nous vous enverrons le modèle de recours à déposer et vous aiderons ensuite dans vos démarches.

Calendrier de la Cgt Educ' Action

- Vendredi 1 février: Conseil Académique de l'Education Nationale.
- Samedi 2 février: Demi journée d'information syndicale à l'école Bon Voyage Mixte 1 à Nice
- Mardi 5 février 19h: Dans nos locaux 4 Place St François. Bureau 1° degré du Sden-Cgt.